

MAIRIE DE XAINTRAILLES
EXTRAIT
DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

**ARRÊTÉ N° 2025-029
PORTANT RETRAIT D'UNE DELEGATION A UN ADJOINT**

Madame Michèle AUTIPOUT, Maire de la commune de XAINTRAILLES,

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu l'arrêté n° 2020-015 du 10 juillet 2020, par lequel il a donné délégation à Madame MUTTI-RIBERA Brigitte, 1^{ère} adjointe au maire, pour intervenir dans les domaines de la sécurité et de la protection citoyenne,
- Vu les articles L 2122-18 et L 2122-20 du code général des collectivités territoriales,

ARRÊTE

Art. 1 : La délégation donnée à Mme Brigitte MUTTI-RIBERA, 1^{ère} Adjointe Au Maire par l'arrêté susvisé est rapportée à compter du 1^{er} novembre 2025.

Art. 2 : Le présent arrêté sera publié sur le site de la commune. Copie en sera transmise à M. le sous-préfet.

Art. 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Xaintrailles, le 31 octobre 2025

Le Maire

Michèle AUTIPOUT

